

BIBLIOTHÈQUES

LE DÉPARTEMENT LANCE UNE GRANDE ENQUÊTE EN LIGNE AUPRÈS DES AINDINOIS

Parce que les bibliothèques ont considérablement évolué ces dernières années pour s'adapter aux nouvelles pratiques culturelles et aux nouveaux enjeux de société, le Département de l'Ain lance une grande enquête sur les bibliothèques. Du 20 janvier au 13 février 2022, tous les Aindinois peuvent donner leur avis en se connectant sur www.bibliothequededemain.ain.fr.

La lecture publique : compétence obligatoire des Départements

Depuis 1982, la lecture publique est l'une des compétences obligatoires des Départements. L'intervention du Département de l'Ain en matière de lecture publique est souvent méconnue. Pourtant, la lecture publique fournit de nombreux services à plus de 220 bibliothèques municipales ou intercommunales pour les aider dans leur gestion courante et leurs projets de développement et à plus de 130 structures petite enfance (crèches, relais petite enfance...) dans la pratique de la lecture dès le plus jeune âge. La Direction de la lecture publique (DLP) du Département de l'Ain a pour mission de développer l'offre de lecture publique à destination des Aindinois. Elle a aussi vocation à développer des dispositifs et des partenariats pour développer le lectorat dès le plus jeune âge et toucher les publics éloignés (de la lecture ou de la fréquentation des bibliothèques) ou empêchés (publics en situation de handicap, d'isolement, en institution fermée...).

La DLP fournit les services suivants :

- Prêt de collections
- Programme de formations de base et de formations thématiques
- Animation de réseaux, mise en relation d'acteurs, partage et valorisation d'expériences conduites dans le réseau
- Ingénierie : aide à la gestion quotidienne, à l'évaluation et au pilotage, accompagnement de tous types de projets
- Subventions de projets spécifiques (achat de mobilier, déploiement de services numériques innovants, informatisation, diagnostic intercommunal...)
- Appels à projets d'action culturelle et accompagnement méthodologique aux projets des partenaires
- Programme « Graines de lecteurs » : formations sur l'éveil culturel des tout petits, prêt de collections et d'outils d'animations à 130 structures petite enfance, prix « Graines de lecteurs », distribution du livre de naissance

Les bibliothèques : lieux de ressources, de partage et de vie

Savez-vous qu'il y a 8 000 bibliothèques en France ? Premier équipement culturel en France, les bibliothèques font l'objet d'un attachement très fort de la part des Français. Alors que la révolution d'internet et de la culture de l'écran des années 2000 prédisait la fin des bibliothèques traditionnelles, elles se sont réinventées pour devenir des lieux ressources, des lieux de partage, des lieux de vie. En décembre 2021, la France a promulgué la toute première loi cadrant les missions des bibliothèques publiques : elle consacre leur caractère de service public devant « garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que [de] favoriser le développement de la lecture ».

En chiffres - Le réseau de lecture publique de l'Ain

- 223 bibliothèques
- Près de 53 000 emprunteurs
- 145 salariés et 1 835 bénévoles
- Plus de 750 000 € de budget documentaire



DEMAIN
LES BIBLIOTHÈQUES DE L'AIN
VOUS RESSEMBLERONT

**PARTICIPEZ À LA GRANDE ENQUÊTE
DES BIBLIOTHÈQUES DE DEMAIN !**

www.bibliothequededemain.ain.fr

Vous aimez votre bibliothèque ?
Dites-nous ce que vous préférez...
Vous ne venez pas à la bibliothèque ?
Dites-nous pourquoi !

AIN⁰¹
le Département

Participez à la grande enquête des bibliothèques de demain

Le Département de l'Ain a entamé en novembre 2021 la préparation de son futur schéma départemental de développement de la lecture publique (2023-2028). Désireux de concevoir des orientations répondant au plus près aux besoins des habitants et tenant compte de la diversité des situations des communes et intercommunalités partenaires, le Département a décidé de conduire une grande enquête auprès des Aindinois. Qu'il y ait une bibliothèque sur leur commune ou pas, qu'ils la fréquentent ou pas, quel que soit leur âge ou leur situation, tous les Aindinois sont invités à participer, à donner leur avis sur les services qu'ils aimeraient trouver et la culture qu'ils aimeraient découvrir, expérimenter, pratiquer dans les bibliothèques près de chez eux.

→ **Enquête en ligne sur www.bibliothequededemain.ain.fr.**